

### Description

Le film ORALITE® VC 612 Flexibright™ Fleet Marking Grade, résistant aux conditions climatiques les plus extrêmes, est conçu pour être utilisé en extérieur pour l'application de décoration sur la carrosserie des véhicules d'intervention d'urgence. Le matériau se prête à une découpe à l'emporte-pièce et pour traceur, et est facile à appliquer sur des surfaces de véhicules lisses, peintes ou non et ne nécessite pas de vernis de scellement. Il n'est pas nécessaire d'être expert pour appliquer ce produit. À la pose, il est possible de repositionner de petits morceaux. Ce produit peut être découpé en morceaux beaucoup plus petits que la plupart des films prismatiques pour la décoration.

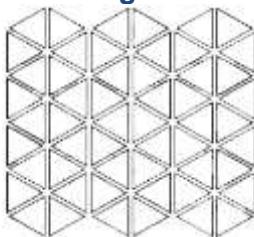
### Composition du produit

Le film ORALITE® VC 612 Flexibright™ Fleet Marking Grade se compose d'éléments pyramidaux (microprismes) rétroréfléchissants entièrement encapsulés dans un film polymère stabilisé contre les UV, souple, à surface lisse, solide et résistant aux intempéries. La surface des prismes est enduite d'une couche d'aluminium pour renforcer l'effet miroir des facettes des prismes. L'épaisseur de la couche finale ne dépasse pas 0,45 mm et a pour base un adhésif à froid d'une grande pégosité. Elle est monocouche et ne nécessite pas de vernis de scellement.

### Homologation du produit

- Conforme aux réglementations du NIT 273:2006
- Homologuée selon la spécification française des véhicules de pompiers : TPESC-B 13223

### Motif du logo du film



### Rétoréflexion

Lorsqu'il est éclairé selon l'éclairage A standard de la CIE et mesuré conformément aux dispositions n° 54 de la CIE, le coefficient de rétoréflexion du film ORALITE® VC 612 Flexibright™ Fleet Marking Grade ne doit pas être inférieur à ceux indiqués dans le tableau 1, si les angles de rotation de 0° et 90° sont mesurés et leurs moyennes calculées.

### Couleur

Le film ORALITE® VC 612 Flexibright™ Fleet Marking Grade est disponible en jaune fluorescent et rouge suivant un motif en chevron. Les bandes jaune fluorescent / rouge mesurent 10 cm de largeur et sont à un angle de 45°. La couleur doit respecter les exigences du tableau 2, lorsque les mesures sont prises conformément aux provisions n° 15.2 de la CIE (luminance D<sub>65</sub>).

### Résistance aux impacts

Le film ORALITE® VC 612 Flexibright™ Fleet Marking Grade ne doit présenter aucun signe de fissuration ou délamination en dehors de la surface réelle d'impact lorsqu'il subit un impact de 1,13 Nm généré par un poids de 0,91 kg au bout arrondi de 16 mm, conformément à la norme ASTM D4956.

### Adhésif

L'adhésif est recouvert d'un protecteur que l'on retire en décollant, sans avoir à le tremper dans l'eau ou dans d'autres solvants.

### Rétrécissement

Un spécimen carré de 230 mm du revêtement avec protecteur doit être conditionné au minimum 1 heure à une température ambiante de 22° C et avec 50% d'humidité relative. Le protecteur est ensuite retiré et le spécimen placé sur une surface plate, le côté adhésif vers le haut. 10 minutes après, le protecteur est retiré et à nouveau 24 heures après, le spécimen est mesuré pour déterminer le nombre de variations dimensionnelles. Aucune des dimensions du spécimen ne doit pas rétrécir de plus de 0,8 mm en 10 minutes et de 3,1 mm en 24 heures.

### Flexibilité

Le revêtement est conditionné pendant 24 heures à une température ambiante de 22° C et avec 50% d'humidité relative. Une fois le protecteur retiré, le revêtement doit être suffisamment souple pour ne présenter aucune fissuration lorsqu'il est plié pendant une seconde autour d'un mandrin de 3,1 mm de diamètre, l'adhésif étant en contact avec le mandrin.

### Instructions d'application

Le produit doit être appliqué lorsque la température du film et du substrat se situe entre 15° C et 28° C afin d'assurer une bonne adhérence. La surface doit être propre et exempte de graisse, d'huile et de salissures. Utilisez une serviette propre et de l'alcool isopropylique pour nettoyer la surface avant application. Veuillez contacter ORAFOL pour des instructions d'application complètes.

### Résistance aux solvants

Le film ORALITE® VC 612 Flexibright™ Fleet Marking Grade est conforme aux dispositions de la section 3.6.7 de la norme LS-300C sur la résistance aux solvants comme précisé au tableau VI, méthode de test 4.6.6.

### Durée de conservation

Le film doit être utilisé dans l'année suivant la date d'expédition. Tous les rouleaux, y compris ceux en partie utilisés, doivent être conservés dans leur emballage initial, à plat. Le produit doit être stocké dans un endroit propre et sec, à l'abri de la lumière directe du soleil. Conservez-le à une température ambiante de 20° C et à 50 % d'humidité relative.

### Tableau 1 – Rétroréflexion

Couleur	Observation / Angle d'entrée					
	0,33° / 5° ( $\beta_2$ )	0,33° / 20° ( $\beta_1$ )	0,33° / 30° ( $\beta_2$ )	1,50° / 5° ( $\beta_2$ )	1,50° / 20° ( $\beta_1$ )	1,50° / 30° ( $\beta_2$ )
Jaune fluo	100	50	25	4	2	1
Rouge	25	17	14	1	0,5	0,5

Toutes les valeurs s'expriment en cd/lux/m<sup>2</sup>.

### Tableau 2 - Limites de spécifications couleurs (de jour)

Couleur	Coordonnées chromatiques*									
	1		2		3		4		Y%	
	x	y	x	y	x	y	x	y	Min.	Max.
Jaune fluo	0,387	0,610	0,356	0,494	0,398	0,452	0,460	0,540	40	----
Rouge	0,648	0,351	0,735	0,265	0,629	0,281	0,565	0,346	3	----

\*) Les quatre paires de coordonnées chromatiques déterminent la conformité, mesurées avec le facteur de luminance D65

**Propriétés physiques et chimiques**

<b>Épaisseur<sup>1</sup></b> (sans papier protecteur et adhésif)	0,450 mm
<b>Résistance aux températures</b>	collé sur aluminium, de -40° C à +82° C
<b>Résistance aux produits nettoyants</b>	collé sur aluminium, pas de changement après 8 h dans la solution (0,5 % de nettoyant ménager) à température ambiante et à 65° C
<b>Adhésivité de départ<sup>1</sup></b> (méthode d'essai FINAT-TM1, après 24 h, acier inoxydable)	>15 N/25 mm
<b>Garantie de stockage<sup>2</sup></b>	1 an
<b>Température de collage</b>	> +15° C
<b>Résistance dans le temps du film correctement mis en œuvre<sup>3</sup></b> avec exposition extérieure verticale aux intempéries	5 ans

<sup>1</sup> moyenne

<sup>2</sup> dans le conditionnement d'origine, à 20 °C et 50 % d'humidité relative

<sup>3</sup> atmosphère normale, Europe centrale

**REMARQUE IMPORTANTE**

Pendant toute la durée du process de fabrication, tous les produits ORAFOL sont soumis à un contrôle qualité rigoureux. Nous garantissons qu'ils sont de qualité loyale et marchande et exempts de tous défauts de fabrication. Les informations publiées reposent sur nos analyses et nos recherches et ne constituent aucune garantie de propriétés ni aucun accord de qualité. En raison de la variété des possibilités d'utilisation des produits ORAFOL et de la constante mise au point de nouvelles applications, l'acheteur est appelé à évaluer soigneusement l'adéquation et la performance du produit dans la perspective de l'usage auquel il est destiné et assume tous les risques en corrélation avec une telle utilisation. Aucune garantie n'est assumée pour des fins différentes de celles mentionnées dans la Fiche technique ni pour des applications qui ne sont pas mises en œuvre conformément aux consignes d'utilisation d'ORAFOL.

La durabilité du produit final dépend d'une multitude de facteurs, y compris, mais sans s'y limiter, le choix et la préparation du substrat, le respect des directives d'application recommandées, le territoire géographique, les conditions d'exposition et la maintenance du matériel ORAFOL et du produit final. Les défauts du produit induits par le support ou une préparation de surface incorrecte ne sauraient engager la responsabilité d'ORAFOL.

Lors de l'utilisation des produits ORAFOL, il est nécessaire de respecter toute réglementation nationale pertinente. ORAFOL vous recommande de vous informer auprès des autorités locales à propos des prescriptions actuelles en vigueur et de vous assurer que le produit satisfait à ces exigences. Pour tout complément d'information, veuillez prendre contact avec ORAFOL.

ORALITE® est une marque déposée d'ORAFOL Europe GmbH.